



Bagnolet, le 14 mars 2018

Pourquoi l'UNSA Fonction Publique n'appelle pas à une action de grève le 22 mars

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments permettant de répondre à des organisations critiquant l'orientation de l'UNSA FP

1/ Des annonces provocatrices mais pas de propositions concrètes :

Le gouvernement a annoncé une concertation sur 4 points :

- Les instances de dialogue social dans la fonction publique
- L'élargissement du recours au recrutement
- Un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière avec des moyens de formation
- Une rémunération plus individualisée avec une part de rémunération liée au mérite et aux résultats individuels et collectifs.

Parallèlement : deux chantiers essentiels sont annoncés :

- Action Publique 2022 qui devrait redéfinir à terme les champs d'intervention de la fonction publique avec dans l'idée du gouvernement la suppression de 120 000 emplois ;
- Une réforme des retraites

Des circulaires et des articles de l'UNSA FP ont déjà développé nos différents avis sur tous ces sujets.

- Sur aucun de ces chantiers, le gouvernement n'a encore avancé de propositions concrètes. **Et même si on peut avoir des inquiétudes, il est essentiel de pouvoir juger sur pièce et sur la réalité de ce qui nous sera proposé.** Des concertations/discussions sont ouvertes. Ce sera l'occasion d'examiner les propositions gouvernementales, de se prononcer au cas par cas en marquant, éventuellement par des mots d'ordre de grève, nos oppositions les plus vives.

2/ Une intersyndicale sourde à nos demandes :

Dans ce contexte d'absence de concret du gouvernement, l'UNSA a fait à l'intersyndicale la proposition d'attendre les premières réunions avec le ministre pour décider. Il nous semblait essentiel d'avoir des éléments précis sur les intentions du gouvernement. L'intersyndicale a refusé en maintenant le mot d'ordre de grève dans une stratégie d'opposition systématique non dénuée de tactique électoraliste.

3/ Une grève inutile même si on peut comprendre les agents qui la feront :

- Les agents publics peuvent être mécontents de la baisse du gel du point d'indice, de jour de carence et inquiets des propos tenus par M. Darmanin. Que certains aient envie d'exprimer cette colère par une action de grève n'est pas illégitime. La question qui se pose surtout est celle de son utilité aujourd'hui.
- L'UNSA Fonction Publique a défendu pendant de long mois l'accord PPCR qui permet une réelle progression du pouvoir d'achat sur la durée. Les organisations syndicales qui ont fragilisé cette avancée en refusant de signer l'accord PPCR portent une responsabilité certaine dans son report d'un an. Et sont parmi les plus vindicatives à le défendre aujourd'hui.
- La loi de finances en novembre dernier a figé les rémunérations des agents publics pour l'année.
- Après la grève du 10 octobre dernier, celle du 22 mars ne peut pas être de nature à modifier immédiatement les évolutions de notre pouvoir d'achat.
- La grève du 22 mars risque de coûter aux agents publics plus qu'elle ne rapporterait. Leur faire perdre un 1/30ème de salaire en les engageant dans des grèves sans effet à répétition n'est pas notre choix. (FPH et FPE). Il est vrai que le calcul est différent dans la Fonction Publique Territoriale où seule le nombre d'heure de grève est décompté.
- L'UNSA Fonction Publique vient d'obtenir l'avancée de la date du rendez-vous salarial prévue en octobre qui aura lieu mi-juin.

4/ Une grève au succès incertain et potentiellement impopulaire

- La précédente grève, malgré un appel de toutes les organisations syndicales, s'est traduite par une participation de seulement 13 % des agents, moins de 300 000 d'entre eux ont manifesté (sur un total de 5,4 millions d'agents publics). Même si on sait que d'autres auraient voulu s'y associer, force est de constater que cette action, à ce moment, n'a pas pleinement mobilisé.
- Nous pensons que, même si nous y avons participé, celle du 22 mars ne pourrait pas être plus massive. La consultation que nous avons conduite l'a démontré (22 % favorable à une action de grève). Aujourd'hui, les agents et plus particulièrement ceux qui sont proches de nous ne sont pas prêts à ce type d'action. Ils sont cependant demandeurs d'autres formes d'action. Ce que l'UNSA FP s'efforce de mettre en œuvre en leur permettant de participer et de s'y associer.
- En outre, l'opinion publique n'est pas très favorable aux « fonctionnaires ». Or, dans les discussions et peut être le bras de fer avec le gouvernement, nous avons tout intérêt à nous couper le moins possible de l'opinion publique. Le gouvernement aurait beau jeu d'opposer opinion publique et organisations de fonctionnaires « conservatrices ». Il ne nous semble pas opportun de renforcer par une grève peu suivie et peu soutenue une opinion publique déjà peu acquise à la cause de la Fonction Publique. Nous devons faire notre possible pour la convaincre du contraire. C'est le sens de la campagne engagée par l'UNSA FP.

5/ Le 22 mars, une journée de toutes les revendications !

Fonctionnaires, cheminots, lycéens aujourd'hui, d'autres demain ? Les mots d'ordre et les secteurs de la société qui appellent à une journée d'action le 22 mars sont multiples et divers, au risque de la confusion d'ailleurs... Si certaines organisations syndicales et politiques prônent la « convergence des luttes », ce qui est leur liberté pleine et entière, ce n'est pas le choix de l'UNSA, ce n'est pas notre forme de syndicalisme. Au contraire, pour nous, des actions sur des mots d'ordre lisibles, précis et sans amalgames sont le gage d'une réelle efficacité.

6/ Hors de la grève, point de salut ?

La grève, dans le mouvement syndical, a une symbolique particulière. Elle est l'expression d'un mécontentement ou d'une opposition très forte à une mesure gouvernementale ou patronale, elle peut être aussi l'expression d'une volonté farouche de voir aboutir telle ou telle revendication. Elle ne doit pas être dévoyée. Pour cela elle doit être portée par une mobilisation significative.

Appeler à une grève sans être sûr qu'une réelle mobilisation des agents est possible a des conséquences :

- on épuise les agents susceptibles de se mobiliser et on éparpille leur énergie dans des actions sans débouchées ;
- on émousse, dans l'opinion des salariés, l'utilité et l'efficacité de la grève.
- on rend plus difficile la mobilisation au moment où il faudra débloquer une négociation difficile ou combattre une remise en cause essentielle.
- in fine, on affaiblit le syndicalisme alors qu'il faudrait par des actions graduées et précises restaurer sa capacité de mobilisation.

Faire des propositions pour faire bouger les lignes dans les négociations, alerter l'opinion publique, peser dans le débat public sont autant d'actions que nous pouvons mener. Elles sont bien plus efficaces qu'une grève peu suivie.

7/ A l'UNSA, on ne veut pas renforcer le gouvernement

Les sujets qui sont devant nous sont des sujets majeurs : avenir des services publics, évolution du statut, retraite. Une faible mobilisation des fonctionnaires le 22 mars, une focalisation très forte sur la SNCF (pour laquelle l'UNSA appelle) ne peut que conforter le ministre de l'Action et des comptes publics quand il pense que les syndicats pèsent peu. La RATP vient de rejoindre ce mouvement. La question des transports sera donc au centre de la médiatisation.

Aucune organisation, même celles qui appellent, ne croit à une forte mobilisation. La grève témoignage n'infléchira pas la volonté du gouvernement. A l'UNSA, nous ne souhaitons pas lui donner une arme supplémentaire.

8/ L'UNSA interpelle le gouvernement sur le pouvoir d'achat

L'UNSA a lancé une opération « écrire au Président et aux ministres » sur le pouvoir d'achat des agents publics. Il suffit de se connecter sur le site de l'UNSA Fonction Publique <http://www.unsa-fp.org/>